



**CEEAC**

**ECCAS**

*Secrétariat Général*

**COMMUNICATION DE S.E.M. AHMAD ALLAM-MI, SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC), A L'OCCASION DU BRIEFING AU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES SUR LA REGION AFRIQUE CENTRALE, New-York, 13 juin 2018.**

**Monsieur Président ;**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des Etats membres du Conseil de sécurité ;**

**Excellences, Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais vous dire combien je suis honoré et heureux de participer par vidéoconférence à cette importante séance de présentation du 14<sup>ème</sup> rapport du Secrétaire général sur l'Afrique Centrale.

Qu'il me soit également permis de remercier la Présidence Russe du Conseil de Sécurité pour l'invitation qu'elle a bien voulu m'adresser.

**Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Il me plait de vous rappeler que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est l'une des huit Communautés Economiques Régionales piliers de la construction de l'Intégration africaine.

Créée en 1983, la CEEAC est un espace géographique de 6,6 millions de kilomètres carrés où vivent aujourd'hui plus de 160 millions d'êtres humains. Elle a pour mission de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines d'activités socioéconomiques entre ses onze Etats membres (Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad).

Vaste mission qui se heurte à divers défis que nous espérons surmonter avec l'appui de nos partenaires de la Communauté internationale.

Comme principales priorités nous avons, à coté des Infrastructures et de l'Environnement, les questions de paix et de sécurité qui pourtant ne faisaient pas partie des missions de la CEEAC à sa création.

Les questions de paix et de sécurité se sont imposées à la CEEAC à la sortie de la léthargie qu'a connue l'Institution entre 1992 et 1998 du fait des violentes guerres qu'ont vécues sept des dix Etats membres pendant cette période.

Les objectifs de la CEEAC ont donc été renforcés en février 1999 en vue de la prévention et de la résolution des conflits par la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) avec l'appui des Nations Unies dans le cadre du Comité Consultatif pour les Questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC).

En addition au protocole relatif au COPAX, d'autres instruments juridiques et autres cadres normatifs se sont ajoutés pour doter la CEEAC d'une architecture de paix et de sécurité riche, diversifiée et opérationnelle dont la dernière en date est la Convention de l'Afrique Centrale sur le contrôle des Armes légères et de petit calibre adoptée le 30 avril 2010 à Kinshasa qui est entrée en vigueur en mars 2017.

L'architecture paix et sécurité de la CEEAC fonctionne en harmonie avec l'Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (APSA) avec un bilan certes encore perfectible mais encourageant.

**Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Grace à cette architecture, la CEEAC a pu mener des actions concrètes sur le terrain.

La CEEAC a ainsi déployé ses premières missions de paix en République Centrafricain : la MICOPAX1 et la MICOPAX2 entre 2008 et 2013 avec un effectif de 2600 personnels en 2013, au plus fort de la crise, avant que l'Union Africaine et les Nations Unies ne prennent le relai avec le déploiement de la MISCA puis de la MINUSCA.

Compte tenu de la menace sur la sécurité de la sous-région que représente la situation dans ce pays, la CEEAC est restée saisie de la situation en République Centrafricaine et a continué a exprimé sa solidarité active à l'égard de cet Etat membre.

A cet égard, la CEEAC participe pleinement à l'initiative africaine pour la Paix et la Réconciliation nationale en RCA qui nécessite le soutien multiforme de la Communauté internationale.

**Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

En ce qui concerne la sûreté et de la sécurité maritime, la sous-région de l'Afrique Centrale abrite désormais à Yaoundé au Cameroun le Centre Interrégional de Coordination (CIC), organe chargé de la mise en œuvre de la stratégie dont les Etats du Golfe de Guinée se sont dotés, à travers leurs Institutions régionales (CEEAC-CEDEAO-CGG).

La dernière réunion des hauts responsables des trois organisations a eu lieu le 5 avril 2018 pour arrêter le budget et affiner le processus d'organisation de la réunion des tiers contributeurs avec l'appui technique de l'UNOCA et de l'UNOWAS.

**Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, sous toutes ses formes, et en harmonie avec la stratégie mondiale adoptée par les Nations Unies, la CEEAC a pris des initiatives importantes. Parmi ces initiatives figure l'élaboration, avec l'appui de l'UNOCA, d'une stratégie sous-régionale de lutte contre le terrorisme qui a été validé par les Ministres et sera très prochainement soumise à l'approbation des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Sur le même volet, le sommet conjoint CEEAC-CEDEAO sur le thème de l'extrémisme violent pourrait se tenir le 30 juillet 2018 avec l'appui technique de l'UNOCA et de l'UNOWAS. Un cadre de coopération entre la CEEAC et la CEDEAO est en cours de finalisation et devrait être signé par les deux Chefs des exécutifs avant la tenue de ce sommet.

Il convient de signaler qu'un document de stratégie de lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et le mercenariat est également en cours d'élaboration par la CEEAC.

## **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Dans le domaine institutionnel, la CEEAC s'est engagée dans une réforme profonde, telle que décidée par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du 25 mai 2015, qui devrait lui permettre de disposer de nouveaux textes fondateurs, notamment un traité révisé et ses textes subséquents.

Le processus est en bonne voie. Il est ainsi prévu que les projets de textes soient livrés par le cabinet d'études en juillet 2018. L'adoption et la signature des textes par les Chefs d'Etat et de Gouvernement pourrait se faire au cours d'un sommet extraordinaire que nous préconisons organiser en fin 2018 – début 2019.

Dans le cadre de cette réforme, il est préconisé que la transformation du Secrétariat général en Commission et la mise en place d'un Conseil de Paix et de Sécurité Permanent au siège de la CEEAC.

## **Monsieur le Président,**

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

S'agissant de la situation politique, sécuritaire et humanitaire d'une manière générale qui prévaut actuellement en Afrique centrale, force est de reconnaître que malgré les nombreux efforts consentis et les réelles avancées enregistrées ces dernières années, l'Afrique centrale demeure une région de crises et de conflits armés ouverts ou latents.

Elle reste particulièrement affectée par les crises politiques au Burundi, en RDC et la crise politique, sécuritaire et humanitaire en RCA ainsi que les activités des groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad.

A cet égard, je voudrais me féliciter du rapport d'une grande qualité du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en Afrique Centrale. Nous nous félicitons également de ce que notre contribution ait été largement prise en compte dans le cadre de l'élaboration dudit rapport.

En effet, L'excellente collaboration entre l'UNOCA et le Secrétariat Général de la CEEAC ainsi que l'excellente relation que nous entretenons, le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies, mon frère Fall et moi-même nous permettent de mener ensemble des activités et des missions sur le terrain.

Nous disposons d'un cadre de coopération assorti de plans périodiques d'activités communes. Le dernier plan a été arrêté au cours d'une retraite commune organisée en mai 2018.

Nous ne reviendrons donc pas en détail sur le 14ème rapport du Secrétaire général. Toutefois, il convient de préciser que certaines évolutions récentes sont à prendre en compte : au Burundi, il y a l'annonce faite par le Président Nkurunziza de ne pas se présenter à l'élection présidentielle de 2020 ; en RDC, il y a l'acquiescement par la Cour Pénale Internationale de l'ancien vice-président Jean Pierre MBEMBA ; en RCA, il y a, d'une part, un motif d'encouragement de par l'engagement des anciens Chefs d'Etat centrafricains à appuyer l'initiative africaine et, d'autre part, la reprise de la violence à Bangui et à l'intérieur du pays qui nous préoccupe et nous interpelle.

A cet égard, nous réitérons la condamnation de la CEEAC pour tous les actes de violences, en particulier ceux perpétrés contre Minusca.

Enfin, il convient de signaler que la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la sous-région sera au cœur de la réunion de concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC que le Président Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise et Président en exercice de la CEEAC a convoqué en marge du Sommet de l'Union Africaine prévu les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2018 à Nouakchott en Mauritanie.

Je vous remercie de votre attention.